

De la mentalité des peuples primitifs

Autor(en): **Monod de Buren, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **31 (1923)**

Heft 6

PDF erstellt am: **04.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-25121>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DE LA MENTALITÉ DES PEUPLES PRIMITIFS

(Suite et fin. — Voir N° de mai 1923.)

Des amulettes.

On a trouvé, dans les cavernes qui servaient de demeures aux troglodytes de la Vézère, des objets qui prouvent que, déjà à cette époque, l'homme portait des fétiches ou talismans. Les tombes néolithiques de Chamblandes renfermaient également des fragments de crânes humains, travaillés de main d'homme, ayant reçus une forme régulière et jouant vraisemblablement le rôle d'amulettes. Le tombeau reconstitué du musée de Lausanne, datant de cette époque, contient deux squelettes ; celui de l'homme est intact, le crâne de celui de la femme a reçu un coup violent qui a provoqué la mort. Aucun débris de la boîte osseuse ne se trouvant dans le caveau funéraire, on peut supposer qu'ils furent transformés en amulettes. Ils étaient alors percés d'un trou dont les bords toujours très usés, indiquent que ces objets précieux étaient longtemps portés.

Des amulettes pareilles, faites de morceaux d'os humains perforés, qui se portaient pendues au cou ont été trouvées tout récemment dans le niveau inférieur de la station d'Auvernier, lors des fouilles en profondeur, entreprises par M. Paul Vouga.

Il est acquis, nous apprend l'abbé Breuil, qu'une série de crânes ont été transformés en coupes. Ces crânes sont au nombre de neuf ; ils proviennent du magdalénien inférieur, moyen et supérieur. Un de ces crânes offre à l'intérieur des traces d'ocre rouge.

De l'emploi de l'ocre.

L'usage de cette matière colorante remonte à la plus haute antiquité. Dans des cavernes de France de l'époque du mammoth on a trouvé des fragments de fer oligiste ou sanguine et un crayon grossier en ocre qui peuvent nous faire supposer que, déjà en ces temps reculés, l'homme dessinait au moyen de traits colorés et qu'il se servait de cette couleur pour se tatouer.

Des squelettes de l'époque quaternaire ont subi l'action de l'ocre : l'homme de Cavillon était rouge des pieds à la tête, le corps de la dame rouge de Paviland, découvert en 1823, était saupoudré d'une matière rouge ferrugineuse. Le même fait a été observé dans nombre d'autres pays.

Dans nos cimetières de l'époque néolithique, Chamblandes, Clarens, on a, de même reconnu la présence dans les cistes de morceaux d'ocre rouge, d'ocre jaune et de galène. A Chamblandes, les sépultures contenaient généralement deux squelettes de sexe et d'âge différents ; les crânes et la face portaient des traces de charbon et d'ocre, leur main droite repliée renfermait, dans son ossature, des morceaux de cette matière.

Les récentes fouilles exécutées par M. Paul Vouga à Auvornier dans la couche magdalénienne viennent confirmer ces faits. Elles ont mis à jour des morceaux d'ocre rouge et d'ocre jaune, ainsi que des godets à triturer cette substance et des alènes qui attestent, dès ce niveau, la mode du tatouage et de la peinture corporelle.

L'homme quaternaire portait sur lui sa provision de peinture dans de petits flacons confectionnés avec des os métatarsiens du cheval et décorés de motifs géométriques. L'ocre, de même qu'il servait au dessin et au tatouage, était employé pour la décoration de la céramique ainsi que le témoi-

gne un fragment de poterie incisé en dents de loup, remplies d'une substance colorante qui paraît être de l'ocre, trouvé dans la quatrième couche, soit la plus profonde de la station lacustre d'Auvernier.

D'après Grosse, le rouge serait le symbole de l'énergie vitale, comme le sang, dont il reproduit la teinte, d'où l'emploi que les primitifs en faisaient. Les cadavres étant saturés d'ocre, c'était probablement que par ce moyen, on se flattait de soutenir la puissance du défunt ; le bain d'ocre rouge serait une promesse et une garantie d'immortalité.

Cet usage de placer des boules d'ocre dans les mains des morts a subsisté à travers les siècles. Dans la crypte du chœur de la cathédrale de Lausanne on voit plusieurs squelettes dont l'inhumation est antérieure à la construction de l'édifice actuel. Un de ces squelettes tient dans l'ossature de chacune de ses mains une boule d'ocre, l'une rouge, l'autre jaune.

Des sacrifices humains.

Les sacrifices humains ont été pratiqués dès les temps les plus reculés. La coutume d'immoler des femmes et des esclaves à la mort du mari a existé de toute antiquité.

La femme, inhumée avec son mari, dans la tombe reconstituée du musée de Lausanne, et dont le crâne est enfoncé, pourrait bien être une victime de cet usage à l'époque néolithique. Plusieurs squelettes, entièrement fracturés à l'origine, trouvés dans des sépultures du premier âge du fer à Saint-Jean de Belleville en Savoie, paraissent être les restes de victimes sacrifiées à quelque chef par une lapidation effrénée.

Cette coutume était encore en usage chez nous au temps des Helvètes, ainsi que le prouve le tumulus de Bois-Genou près de Lausanne, qui contenait quatre urnes cinéraires et quatre

squelettes de jeunes femmes. Les ossements des membres étaient brisés et les parures de ces malheureuses furent retrouvées avec les os ; ces femmes ont dû être jetées, toutes parées, au-dessus des urnes, puis lapidées et écrasées sous les pierres qu'on accumula pour former le tumulus.

A vingt minutes de là, un autre tumulus recouvrait douze squelettes humains dont les poses bizarres indiquaient une mort violente ; ici c'est le sacrifice de douze victimes.

Mœurs et coutumes des peuplades primitives actuelles.

Nous avons dit que les tribus sauvages actuelles paraissent avoir conservé, absolument intactes à travers les âges, les mœurs, les coutumes et le genre de vie des populations de l'époque néolithique.

Les renseignements qui nous ont été aimablement transmis par M. et M^{me} Th. Burnier, anciens missionnaires au Zambèze, par M. Paul Ramseyer, missionnaire au Lessouto, par M. H. Rusillon, missionnaire à Madagascar, comme aussi ceux que nous avons pu obtenir sur d'autres peuplades non encore civilisées, nous paraissent trouver tout naturellement leur place à la suite des constatations que nous venons de faire.

A notre question : *La position repliée donnée aux morts peut-elle être considérée comme la preuve certaine d'une croyance à une vie nouvelle*, il nous a été fait les réponses suivantes, par M. Ramseyer, au Basutoland : Avant même qu'il ait expiré, le mourant est placé dans la position voulue et ficelé. Une fois mort il est placé assis sur ses talons, dans une position d'attente et de vie ; son regard toujours tourné vers l'orient de façon à voir, à son réveil, le soleil levant. Par M. Burnier : Lorsqu'un Zambézien est très malade et qu'on a perdu tout espoir de guérison, on lui

donne la position que le cadavre doit conserver. Souvent même on la lui donne avant qu'il ait rendu le dernier soupir ; c'est la position d'un homme accroupi, les genoux ramenés contre la poitrine ; on lie le corps pour que les jambes gardent cette position.

Cette coutume est très générale chez les peuples païens. L'étranger qui meurt par hasard, en passant dans le pays, est enterré comme il est mort, tout allongé ; mais l'homme connu, honoré, qui meurt au sein de sa famille, reçoit la sépulture rituelle et on lui replie soigneusement les genoux contre la poitrine.

Les Zambéziens croient à un être supérieur : Nyambé = dieu, qui s'est retiré de dessus la terre parce que les hommes étaient trop méchants. Ils le saluent, chaque matin, en se prosternant ; ils désirent le revoir quoique la vie d'outre-tombe soit une vie inférieure. Ils se font sur le corps des brûlures, marques indélébiles pour indiquer qu'ils lui appartiennent et qui leur permettront d'aller jusqu'à lui après leur mort. Ils croient donc à une vie future.

Les morts sont jaloux des vivants, c'est pourquoi on cherche à les apaiser par des offrandes, on dépose aussi à côté d'eux, les instruments dont ils se sont servis pendant leur vie. (*Ames primitives* par M. Th. Burnier.)

M. H. Rusillon, nous écrit : « La position repliée donnée aux morts implique, en premier lieu, une idée de repos et d'un long repos, elle est aussi la position du respect ; les vieillards sont toujours accroupis. Ceux qui veulent faire une demande et exprimer leur respect, s'accroupissent. L'homme était tout petit et a grandi. La mort le rapetisse. Il retourne d'où il vient et il faut qu'il diminue. »

L'idée de faire de la position repliée, la preuve d'une croyance à une vie nouvelle, tient surtout aux rites funéraires qui révèlent les pensées secrètes et les préoccupations

encore inconscientes. J'ai vu, dit M. Rusillon, les morts enterrés, accompagnés de troupeaux égorgés pour qu'ils puissent suivre, et une malle contenant tout le nécessaire pour un grand voyage, fixée au bout d'un pieu. En se désagrégant les choses libèrent ce qu'elles ont d'esprit, l'esprit des choses, des bêtes servent aux esprits des hommes. Il y a donc une autre vie et une autre activité pour ces primitifs. Les repas autour des cadavres sont l'expression de la joie qu'un homme ait été appelé à vivre plus libre.

A nos questions : *Quel usage les populations du sud de l'Afrique font-elles de l'ocre, soit rouge, soit jaune ? L'emploient-elles dans les cérémonies religieuses et lors de l'enterrement des morts ? Quelle vertu ou quelle signification attachent-elles à son emploi ?* Il nous fut répondu par M. Ramseyer : « Au Lessouto, on « phatsa » les morts, c'est-à-dire qu'on les marque soit par une incision, soit avec de l'ocre. Lorsqu'on veut honorer un mort ou se préserver du mal qu'on croit qu'il pourrait faire, on lui en donne une certaine quantité, on le lui met dans la main droite, il s'en servira à loisir. L'ocre est très en usage chez les noirs du sud de l'Afrique. Les Bathepous en imprègnent toutes les couvertures dont ils se vêtent et souvent s'en couvrent le corps tout entier. Un enfant nouveau-né est immédiatement ocré. Ce sont de vieilles coutumes dont presque tous ont oublié la cause ou la raison. C'est notre « laloko » (coutume) disent-ils, et ça suffit. Voici quelques-unes des raisons qui peuvent, au dire de quelques vieillards, avoir motivé cet usage : L'ocre et la graisse protègent le corps contre l'ardeur du soleil, contre le froid et la pluie. L'ocre rouge et l'ocre jaune donnent au corps la couleur du terrain, ainsi il est plus facile de se cacher des ennemis. L'ocre et la graisse maintiennent la propreté du corps. L'ocre ayant, au temps des guerres, protégé ceux qui en étaient oints, est devenu le

signe distinctif des guerriers. En couvrir un nouveau-né, c'est le considérer comme un futur défenseur de la famille. Ainsi l'ocre serait devenu une chose sacrée, il aurait une vertu. Plus n'est nécessaire de s'en couvrir le corps, on en trace seulement des lignes sur la figure et sur les membres. Voilà pourquoi les morts sont souvent marqués d'ocre, pourquoi on leur en met dans la main ; il est bon qu'ils en aient, on ne peut pas savoir ce qui se passe là-bas. »

M. H. Rusillon, missionnaire à Maravoay, Madagascar, nous écrit au sujet de l'ocre : On dépose, à côté du corps du mort, des aliments pour qu'il puisse se nourrir, on l'enduit d'ocre rouge, ou encore il y aura un petit canal à la hauteur de la bouche qui communiquera avec un trou plein d'ocre rouge et le rouge est le signe de la vie, la couleur du sang. Quand l'ocre aura été absorbé, le mort aura repris vie. L'esprit du mort aura pris la partie esprit de l'ocre et il vivra esprit, esprit voyageur qui va et vient de la terre aux cieux.

L'emploi de l'ocre peut être d'abord considéré comme un moyen d'ornementation remplaçant le tatouage et puis comme un remède ; on en fait une application sur la partie du corps malade. Il est employé dans les cérémonies funèbres. Les morts sont marqués de diverses couleurs pour que dans le royaume des esprits, il soit bien reçu celui qui fut un grand chef ou un personnage important. Les boules d'ocre sont gardées dans un angle de la case, elles sont destinées à préserver le mort de maladies dans son voyage ; il s'en servira pour faire sa toilette à son arrivée dans le royaume des esprits. »

D'autre part, nous savons que l'Australien de nos jours porte toujours sur lui sa petite sacoche contenant sa provision d'argile blanche et d'ocre jaune ou rouge. Les couleurs placées dans la tombe de l'Iroquois, permettront à celui-ci de

se présenter décemment dans l'autre monde. C'est le fantôme de l'objet qui suit l'esprit du mort.

A notre question concernant les amulettes humaines, M. Ramseyer nous répond : « Le corps humain a, aux yeux des noirs, une puissance magique énorme. Je connais, dit-il, des cas où des fétiches de ce genre ont été pris sur des êtres vivants, car, dans ce cas, ils ont beaucoup plus de force. Ils coupent une phalange et la phalange amputée devient fétiche. Les os qu'on prélève sur des corps humains sont employés comme amulettes. »

Et M. Rusillon nous dit : « Dans certaines occasions on porte les dents, les ongles et les cheveux de quatre anciens rois devenus divinités. Quand on ouvre les tombeaux pour remuer les morts, après 20 ou 30 ans, on emporte les ossements pour en faire des amulettes qu'on porte sur soi en manière de protection. Pour devenir riche on se barbouille du sang d'un enfant et on porte son cœur comme amulette. Pour conserver l'amour de son mari, une femme lui fera boire une décoction de sang humain. »

L'Afrique est, comme on le voit, la terre classique des amulettes et des gris-gris, employés chez ces peuplades pour se mettre à l'abri du malheur. On porte le fétiche pendu au cou, lorsque la personne meurt on enterre son amulette dans un autre endroit que le corps. M. et M^{me} Th. Burnier, à Genève, possèdent, dans leur collection, plusieurs boîtes crâniennes percées d'un trou et venant du Gabon (Congo).

Presque tous les natifs de la Nouvelle Irlande portent, suspendu sur la poitrine, un os humain qui leur sert d'amulette et sur lequel ils se frottent continuellement les mains pour détourner le mauvais sort ; habitude d'autant plus répugnante que l'os n'est pas toujours bien dépouillé de chair et de graisse.

Quant aux sacrifices humains, nous pouvons dire qu'à Toumbaz (Haut-Cameroun), on assommait, il y a encore une dizaine d'années, les femmes des maris chefs et parfois celles des maris esclaves (M^{lle} J. Gay). Là, on laisse encore mourir quelquefois le nouveau-né vivant près de sa mère morte (M^{lle} J. Gay) et, au Zambèze, il est arrivé, dans certaines tribus, que l'on enterra le nouveau-né vivant avec sa mère morte (M. Louis Jalla).

Il y a quelques années, à Thabas, une femme fut tuée et on sut qu'elle le fut parce qu'un « docteur » indigène avait besoin de certaines médecines qu'il ne pouvait prendre que sur elle (viscères, etc.). Cela se pratique encore de nos jours et un peu partout au sud de l'Afrique par toutes les tribus noires (M. Paul Ramseyer). Une femme voulant s'attacher son mari blanc, fit tuer une vieille femme et fit boire un étrange bouillon à son mari (M. H. Rusillon).

Après l'exposé des faits que l'on vient de lire, nous croyons pouvoir présenter les conclusions suivantes :

Nous retrouvons chez les peuplades sauvages actuelles un grand nombre des mêmes coutumes qui ont été constatées, soit dans les sépultures des hommes de l'époque paléolithique, soit dans celles des hommes de l'époque néolithique, telles que :

L'orientation des tombes de l'ouest à l'est. La tête du mort placée du côté du soleil couchant, de manière à ce qu'il puisse, à son réveil, voir le soleil levant.

La reproduction exacte de l'attitude repliée et de la foi dont elle est l'expression.

Les mêmes offrandes aux morts. Dépôt des objets dont ils se sont servis dans leur vie terrestre, outils, armes et parures qui doivent encore leur servir dans l'au-delà.

Les mêmes sacrifices humains. Au Gabon, il y a quelques années, sacrifice des quatre femmes d'un esclave qui furent enterrées avec lui.

Similitude des objets usuels, lances, bracelets, poterie. Les Australiens actuels du Nord se servent encore d'un outillage en silex ; ils nous renseignent sur la manière dont les paléolithiques travaillaient.

Les mêmes amulettes ou fétiches. Boîtes crâniennes percées d'un trou, suspendues au cou. Chaque fétiche ayant sa signification.

Le même emploi de l'ocre utilisé lors de l'enterrement des morts, servant aussi à la peinture corporelle et à la décoration de la poterie.

Cette concordance prouve la haute antiquité à laquelle remontent un certain nombre d'idées qui se sont conservées jusqu'à nos jours chez des peuplades encore à l'état sauvage et qui, sans contact avec la civilisation, sont l'image frappante des peuples qui vivaient aux âges préhistoriques. Leurs armes, leurs outils, leurs parures sont, pour ainsi dire, identiques aux armes, aux outils et aux parures que nous extrayons de notre sol.

« Les renseignements que livre l'ethnographie cadrent donc avec les données de l'archéologie : Toute chose a son âme. Les fantômes que l'on enterre avec le mort, le suivent, si bien que l'au-delà est peuplé de fantômes humains qui manient des fantômes d'armes et d'outils, se peignent de fantômes de couleurs, s'ornent avec des fantômes de bijoux et galopent sur des fantômes de montures. »

Tous ces peuples, d'origines diverses ou issus d'une même race, auraient donc eu les mêmes mœurs, les mêmes coutumes et auraient pratiqué les mêmes cérémonies funéraires.

Nous pouvons en inférer que la mentalité de nos très lointains ancêtres, devait singulièrement se rapprocher de celle des primitifs actuels.

Henri MONOD de BUREN.
